



## Retard de livraison d'un appartement acheté en vefa

Par **sr26**, le **30/05/2008** à **12:25**

bonjour, j'ai investi dans un appartement en VEFA en vue de défiscalisation de Robien. Cet appartement était prévu en livraison en mars 2008 mais un courrier du promoteur nous a informé que nous serions livrés en juin 08. Ne voyant rien venir, j'ai contacté le promoteur et maintenant on me répond que je serai livrée fin juillet, soit déjà 4 mois de retard. Autant de temps de location en moins, donc non encaissement de loyers.

Y a t-il un recours possible pour être dédommagé de ce retard et si oui quelles sont les démarches, auprès de qui ? Je vous remercie de votre aide. Bien cordialement; Sylvie